

Les haies publiques, ou comment reconquérir le paysage bocager urbain

Capitales Françaises de la Biodiversité 2025 - Action (moins de 2 000 hab.)



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Mairie de Mesnières-en-Bray

Services de la collectivité associés : Tous les agents et plus particulièrement ceux en charge de l'entretien des espaces verts

Budget : Estimé à 10 500 €/an : salaire agents, achats de plants, communication sur l'action

Partenaires financiers : Ville accompagnée financièrement par le Département de la Seine-Maritime (50 % sur certaines plantations communales)

Partenaires techniques : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) 76, lycée agricole Saint-Joseph

Date de début : 1992

Date de fin : 2026, voire plus



Objectifs :

Le début de l'histoire de nos haies publiques part d'un constat : le Pays de Bray, région normande, est de tradition une terre d'élevage au paysage de bocage, mais ce caractère s'estompe, les villages se banalisent, leur identité disparaît : le patrimoine bâti de bois et de torchis, le linéaire et le maillage des haies disparaissent... et pourtant cette culture de la haie reste une richesse, un atout pour un

développement économique touristique harmonieux et respectueux de l'identité paysanne.

C'est là une conviction de l'équipe municipale élue en 1989, déjà sensibilisée à l'intérêt de mener une politique empreinte du développement durable. C'est décidé, l'action municipale s'inscrira dans le respect de la culture du paysage brayon.

De la conviction à l'action :

Après cette décision, les projets municipaux passeront par le filtre "de compatibilité" avec l'identité du Pays de Bray.

Tout en se modernisant, Mesnières-en-Bray part donc à la reconquête de ses paysages. Et ce qu'on ne pouvait savoir, c'est que cela durerait toujours 35 années plus tard.

Parmi les actions menées, une large place est réservée aux plantations d'essences locales : alignement d'arbres, verger conservatoire, haies de haut-jets, fructifères, brise-vent, haies de têtards... mais l'une d'entre elles mérite attention : la plantation des haies publiques dans l'espace urbanisé. C'est l'objet de cette fiche action.

Mesures mises en œuvre :

En quoi consiste "l'action les haies publiques" voulue par les élus mesniérois ?

Lancée à titre expérimental en l'an 2000, puis pérennisée depuis 2005, l'opération invite les villageois à planter une haie brayonne entre leur propriété et le domaine public. La commune offre trois plants d'essences locales par mètre linéaire à planter. Une convention est signée engageant le particulier à entretenir la haie, à ne pas l'arracher sauf si nécessaire et avec l'accord de la mairie. Une commande groupée de plants est organisée par la commune avec livraison à chaque particulier.

Les haies traditionnelles du Pays de Bray sont celles que l'on trouvait proches des habitations, autour des lieux de vie. Elles servaient de clôture aux jardins potagers, aux vergers, à la basse-cour, aux herbages... Basses de hauteur avoisinant 1,10 m, fines d'une épaisseur de 25 cm, elles ont la particularité d'être installées des jalons alignés espacés tous les 20 cm qui s'entrecroisent selon un angle de 60° sur deux rangées au pied desquels il est planté un scion d'essence locale tous les 40 cm, scion d'épine noire, d'aubépine, d'orme, de charmile, d'érable champêtre.

Les habitants volontaires à ces plantations bénéficient de conseils de plantations, d'entretien et de taille, prodigués par le lycée agricole et/ou les agents communaux.

À titre d'exemple, ils sont invités à entreprendre la taille après la mi-juillet afin de ne pas nuire à la nidification, à praliner les racines pour optimiser la reprise et à pailler la plantation pour éviter la pousse d'herbacées en pied de haie.

Cependant, et afin de faciliter l'opération, la mairie a dû s'adapter à une réalité, celle qu'il devient difficile de trouver des jalons traditionnels. Un savoir-faire local pratiquement disparu que la mairie s'emploie à faire renaître, avec le soutien du CAUE 76, par l'organisation de journées de démonstration tout public en partenariat avec le lycée agricole local.

Mais, les haies publiques sont aussi celles installées par la commune sur ses propres sites, celles-ci ont valeur de modèle pour les particuliers. Les deux actions se complètent...

On estime aujourd'hui que les haies publiques communales représentent un tiers des haies replantées en cœur de village.

Cerise sur le gâteau, il est arrivé que la haie publique soit plantée en remplacement d'une haie de thuyas... C'est alors tout bénéfique pour le paysage urbain communal ainsi que pour la biodiversité.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Quelques chiffres sur "l'action haies publiques" :

Depuis l'origine du dispositif, ce sont près de 150 plantations émanant de 135 particuliers pour un linéaire planté avoisinant 4 800 m qui ont vu le jour. À ce linéaire, s'ajoutent 1 650 m de plantations communales. Le linéaire moyen de plantation est estimé à environ 250 m par an sur 25 années.

La haie, sous toutes ses formes, de haut-jets, de têtards, brise-vent... contribue à la sauvegarde de la biodiversité, offre un habitat de qualité, gîtes, garde-manger pour de nombreuses espèces de mammifères, insectes, oiseaux, amphibiens... Ces fonctionnalités sont aussi celles de la haie taillée.

L'omniprésence de ces haies joue un rôle indéniable dans la perception du paysage urbain du village de Mesnières-en-Bray et contribue à la qualité de vie des habitants, rapproche les villageois des autres espèces du monde vivant, donne une bonne image du village auprès des visiteurs et touristes. La haie taillée est devenue, au fil du temps, le décor de fond du fleurissement de notre commune labellisée "Village fleuri 4 fleurs" par le Conseil national des villes et villages fleuris, un atout au service du développement touristique de notre ruralité.

Des animations, démonstrations et expositions abordant le thème de la haie (fête de la Nature, visites du village...) sont menées chaque année ; toutes, ainsi que l'Atlas de la biodiversité communale en cours, favorisent la sensibilisation d'un large public au rôle important de la haie et à la sauvegarde de la biodiversité.

Crédit photo : Mairie de Mesnières-en-Bray

Coordonnées

Mesnières-en-Bray

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Dany Minel, maire

mairie.mesnieres@wanadoo.fr